

Le futur antérieur

Cours de conjugaison

Les emplois du futur antérieur

Le futur antérieur sert toujours à présenter une action comme terminée. Selon la phrase, il prend plusieurs valeurs :

- **Antériorité par rapport à un futur** : l'action sera terminée avant une autre action future, exprimée au futur simple. On le trouve souvent après *quand*, *lorsque*, *dès que*, *aussitôt que*, *après que*, *une fois que*. *Dès que la pluie aura cessé, nous sortirons.*
- **Action achevée à un moment précis de l'avenir**, souvent avec un complément de temps. *Demain à midi, j'aurai passé mon examen. Dans un mois, nous aurons déménagé.*
- **Supposition sur un fait passé** : le futur antérieur exprime alors une hypothèse probable sur ce qui s'est produit. *Le bus n'est pas encore là : il aura pris du retard.* (= il a probablement pris du retard)
- **Bilan** : on regarde depuis l'avenir une période qui s'achève. *En quarante ans, ce boulanger aura préparé des milliers de gâteaux.*

Définition

Le futur antérieur est un **temps composé** du mode indicatif. Il est formé de l'auxiliaire *avoir* ou *être* conjugué au **futur simple**, suivi du **participe passé** du verbe. Il présente l'action comme accomplie à un moment situé dans l'avenir.

Exemple

*Lorsque les invités **seront partis**, nous **rangerons** la salle.* Le départ des invités sera terminé (futur antérieur) avant le rangement (futur simple).

La formation du futur antérieur

Un verbe au futur antérieur compte deux éléments : l'auxiliaire au futur simple, qui porte la marque de la personne, et le participe passé, qui porte le sens du verbe. L'auxiliaire est le même qu'au passé composé : *il a fini* donne *il aura fini* ; *il est parti* donne *il sera parti*.

Personne	avoir au futur simple	être au futur simple
1re pers. du singulier	j' aurai	je serai
2e pers. du singulier	tu auras	tu seras
3e pers. du singulier	il aura	il sera
1re pers. du pluriel	nous aurons	nous serons
2e pers. du pluriel	vous aurez	vous serez
3e pers. du pluriel	ils auront	ils seront

La terminaison du participe passé dépend du groupe du verbe :

Groupe du verbe	Terminaison du participe passé	Exemples au futur antérieur
1er groupe (-er)	-é	il aura chanté, elle sera arrivée
2e groupe (-ir, -issons)	-i	il aura fini, ils auront grandi
3e groupe	-i, -u, -is, -it, -t	il aura dormi, il aura lu, il aura mis, il aura dit, il aura peint

Règle

Futur antérieur = auxiliaire *avoir* ou *être* au **futur simple** + **participe passé**. L'auxiliaire se termine par **-ai** à la 1re personne du singulier : *j'aurai*, *je serai*. Avec *être*, le participe passé s'accorde avec le sujet : *elles seront parties*. Avec *avoir*, il ne s'accorde jamais avec le sujet, seulement avec un complément d'objet direct placé avant le verbe : *les photos que nous aurons prises*.

Se conjuguent avec *être* : *aller*, *venir*, *arriver*, *partir*, *entrer*, *sortir*, *monter*, *descendre*, *naître*, *mourir*, *rester*, *tomber*, *retourner*, *devenir*, *revenir* (quand ils n'ont pas de complément d'objet direct), ainsi que tous les verbes pronominaux : *quand elle se sera reposée*.

Les verbes modèles au futur antérieur

Les tableaux suivants donnent les six verbes indispensables et deux verbes irréguliers très fréquents. Les formes avec *être* sont écrites au masculin, la marque du féminin et du pluriel étant indiquée entre parenthèses.

Personne	chanter (1er groupe)	finir (2e groupe)	être	avoir
1re pers. du singulier	j' aurai chanté	j' aurai fini	j' aurai été	j' aurai eu
2e pers. du singulier	tu auras chanté	tu auras fini	tu auras été	tu auras eu
3e pers. du singulier	il aura chanté	il aura fini	il aura été	il aura eu
1re pers. du pluriel	nous aurons chanté	nous aurons fini	nous aurons été	nous aurons eu
2e pers. du pluriel	vous aurez chanté	vous aurez fini	vous aurez été	vous aurez eu
3e pers. du pluriel	ils auront chanté	ils auront fini	ils auront été	ils auront eu

Personne	aller	faire	venir	voir
1re pers. du singulier	je serai allé(e)	j' aurai fait	je serai venu(e)	j' aurai vu
2e pers. du singulier	tu seras allé(e)	tu auras fait	tu seras venu(e)	tu auras vu
3e pers. du singulier	il sera allé	il aura fait	il sera venu	il aura vu

1re pers. du pluriel	nous serons allé(e)s	nous aurons fait	nous serons venu(e)s	nous aurons vu
2e pers. du pluriel	vous serez allé(e)(s)	vous aurez fait	vous serez venu(e)(s)	vous aurez vu
3e pers. du pluriel	ils seront allés	ils auront fait	ils seront venus	ils auront vu

Pages complètes de ces verbes : chanter, finir, être, avoir, aller, faire, venir et voir. Se conjuguent comme *venir* : *devenir, revenir, parvenir* (avec être). Se conjuguent comme *voir* : *revoir, entrevoir* (avec avoir).

Repères pour ne pas se tromper

Méthode

1. Vérifier que l'action sera terminée avant une autre action future ou à un moment précis de l'avenir.
2. Choisir l'auxiliaire comme au passé composé : *il est arrivé* → être ; *il a mangé* → avoir.
3. Conjuguer l'auxiliaire au futur simple : *aurai, auras, aura, aurons, aurez, auront* ou *serai, seras, sera, seront, serez, seront*.
4. Écrire le participe passé et, avec être, l'accorder avec le sujet.

Futur antérieur ou conditionnel passé ?

À la 1re personne du singulier, *j'aurai fini* (futur antérieur) et *j'aurais fini* (conditionnel passé) se prononcent presque de la même façon. Pour choisir, il suffit de remplacer « je » par « nous » : *nous aurons fini* (futur antérieur) ou *nous aurions fini* (conditionnel passé). On peut aussi passer à la 3e personne : *il aura fini* ou *il aurait fini*. Le futur antérieur annonce une action qui sera réellement terminée ; le conditionnel passé exprime une action qui ne s'est pas réalisée, un regret ou un reproche.

Exemple

*Demain soir, j'**aurai** terminé mon exposé.* (nous aurons terminé : futur antérieur) — *Sans ton aide, je n'**aurais** jamais terminé.* (nous n'aurions jamais terminé : conditionnel passé)

Les erreurs fréquentes au futur antérieur

Attention

- Le futur se termine par **-rai** à la 1re personne du singulier, le conditionnel par **-rais** : *j'aurai fini* (futur antérieur), mais *j'aurais fini* (conditionnel passé). Il ne faut jamais écrire « je serais parti » pour annoncer une action future certaine.
- Avec *avoir*, le participe passé ne s'accorde pas avec le sujet : *Quand elles auront mangé* (et non « mangées »).
- Avec *être*, il s'accorde : *Dès que mes sœurs seront arrivées*.
- La lettre muette du participe passé se retrouve en le mettant au féminin : *prise* → *j'aurai pris*, *faite* → *j'aurai fait*, *dite* → *j'aurai dit*.
- Après *quand*, *dès que*, *lorsque*, si la principale est au futur, l'écrit soigné emploie le futur antérieur : *Quand tu auras fini, tu viendras*, plutôt que « quand tu as fini », plus familier.

- *Il aura vingt ans en mai* n'est pas un futur antérieur : *aura*, sans participe passé, est le verbe *avoir* au futur simple.

À retenir

- Le futur antérieur = auxiliaire au futur simple + participe passé.
- Il exprime une action achevée avant une autre action future, une action terminée à un moment de l'avenir, une supposition sur le passé ou un bilan.
- Avoir : *j'aurai, tu auras, il aura, nous aurons, vous aurez, ils auront* ; être : *je serai, tu seras, il sera, nous serons, vous serez, ils seront*.
- *J'aurai* (-ai, futur) ≠ *j'aurais* (-ais, conditionnel) : le test de « nous » permet de trancher.

Pour aller plus loin

Pour s'entraîner : exercices sur le futur antérieur puis QCM sur le futur antérieur. Les temps voisins : le futur simple, le passé antérieur et le conditionnel passé. Les mêmes notions par niveau : futur antérieur et passé antérieur en 5e, le futur des verbes irréguliers, l'accord du participe passé avec être et le participe passé avec être et avoir.